

Tarifs des permis et certificats

Le tarif du permis ou du certificat doit être payé lors de l'ouverture de la demande ou de l'émission de la facture. Toute demande en ligne doit être acquittée par carte de crédit.

Type de permis ou certificats	Tarif par permis ou certificats
Construction	50 \$ (pour le premier 10 000 \$ d'estimation des travaux)
Agrandissement	3,00 \$ pour chaque tranche de
Rénovation	1 000 \$ d'estimation des travaux supplémentaire
Bâtiment accessoire	Supplementalle
Garage	
Changement d'usage ou destination d'immeuble (incluant les commerces à domicile)	58 \$
Déplacement d'une construction sur un autre terrain nécessitant un transport routier	58 \$
Travaux sur la rive ou le littoral	100 \$
Construction, installation et modification d'une enseigne	75 \$
Installation d'une murale	75 \$
Aménagement d'un stationnement de plus de cinq cases	58 \$
Travaux de remaniement des sols de plus de 1 000 m²	56 \$
Travaux de remaniement des sols de 250 m² à 1 000 m²	50 \$
Piscine hors terre	50 \$
Piscine creusée	100 \$
Construction d'un mur de soutènement (uniquement les murs de soutènement de plus de 1,2 m de hauteur)	100\$
Installation septique	50 \$
Installation de prélèvement d'eau (puits) et leur protection	50 \$
Système de géothermie	50 \$
Démolition (Bâtiment principal dont l'état est vétuste et avoir perdu la moitié de sa valeur, par incendie ou bâtiment accessoire de plus de 20 m²)	75 \$
Abattage d'arbres pour des fins autres que l'exploitation	25 \$
Travaux de renaturalisation de la rive	Gratuit
Certificat d'enregistrement annuel pour les entrepreneurs (Fertilisants et pesticides)	Renouvellement 35 \$
(recuisants et pesticides)	Nouvel enregistrement 115\$
Permis temporaire d'application d'un fertilisant ou d'un pesticide	35 \$

Exemples de calcul
25 000 \$ = 95 \$
35 000 \$ = 125 \$
45 000 \$ = 155 \$
50 000 \$ = 170 \$
60 000 \$ = 200 \$
70 000 \$ = 230 \$
80 000 \$ = 260 \$
90 000 \$ = 290 \$
100 000 \$ = 320 \$
200 000 \$ = 620 \$
300 000 \$ = 920 \$
400 000 \$ = 1, 220 \$

520, rue Saint-Luc Magog, Québec J1X 2X1 Téléphone : 819 843-3333

Courriel: receptionpermis@ville.magog.qc.ca

Mise en garde

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autre normes applicables, le cas échéant.